



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 29 avril 2026 à 19 heures

Salle du Conseil – Ecole Jean-Marie Brison

L'ORDRE DU JOUR PORTERA SUR LES POINTS SUIVANTS :

I. APPROBATION DU P.V. DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL

II. RATIFICATION DES DÉCISIONS DU MAIRE

- 2.1 Avenant 1 au marché « Réhabilitation et restructuration de l'Hôtel de Ville » Lot 8 - Électricité
- 2.2 Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un marché de prestations de service d'assurances
- 2.3 Tarification du repas au projet « Une pause pour grandir »
- 2.4 Contrat de migration du logiciel du cimetière « GESCIME »

III. AFFAIRES GÉNÉRALES

- 3.1 Modification des délégations du Conseil municipal au Maire
- 3.2 Désignation du membre de l'assemblée spéciale de NORDSEM et du représentant permanent aux assemblées générales des actionnaires
- 3.3 Élections du SIDEN-SIAN : Désignation d'un Grand Électeur, compétence DECI
- 3.4 Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité Social Territorial et décision sur le recueil de l'avis des représentants des collectivités et établissements
- 3.5 Désignation des délégués de la Commune
- 3.6 Création de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) - CAVM

IV. AFFAIRES FINANCIÈRES

- 4.1 Approbation du Compte Financier Unique (CFU) – « Lotissement les Verreries » 2025
- 4.2 Affectation définitive des résultats de l'exercice 2025 pour le lotissement « Les Verreries »
- 4.3 Approbation du Compte Financier Unique (CFU) – Ville 2025
- 4.4 Affectation définitive des résultats – Ville 2025
- 4.5 Vote des Taux d'Imposition
- 4.6 Décision Budgétaire Modificative n°01
- 4.7 Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance 2026 – Installation d'un système d'alarme anti-intrusion à l'église Saint Martin

- 4.8 Attribution de subventions aux associations – Année 2026
- 4.9 Subvention – Association « Maison de quartier Amilcar Reghem »
- 4.10 Convention de partenariat avec l'association « La Guilde Médiévale Fantastique »
- 4.11 Avenant n°2 à la convention d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dans le quartier prioritaire « Centre-Ville » de Quiévrechain – SIGH
- 4.12 Avenant n°2 à la convention d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dans le quartier prioritaire « Centre-Ville » de Quiévrechain – Maisons et Cités
- 4.13 Subvention au titre de la politique de la ville – AMI contrat de ville « Engagement Quartiers 2030 » - Programmation 2027 - Convention d'utilisation de l'ATFPB - Avenant n°3

V. AFFAIRES IMMOBILIÈRES

- 5.1 Cession de la parcelle AA 130 aux consorts PARLIER
- 5.2 Désaffectation et déclassement du domaine public communal – parcelles AH 293, 294, 295 et 296p

VI. ENFANCE JEUNESSE

- 6.1 Approbation de la convention de mise à disposition de véhicules entre le CAPEP et la Ville de Quiévrechain
- 6.2 Convention d'occupation d'un local situé au sein de l'Espace Enfance-Jeunesse par la Mission Locale Jeunes du Valenciennois

VII. RESSOURCES HUMAINES

- 7.1 Pérennisation du poste de collaborateur de cabinet
- 7.2 Tableau des effectifs au 1^{er} mai 2026